



Télévision

## RÉFORME DE RÉFORME

La prochaine réforme de l'audiovisuel public, après être passée au Sénat, doit être examinée par l'Assemblée Générale mardi prochain. Rappelons que la grande mesure de cette réforme consiste à supprimer les écrans publicitaires sur les chaînes de France Télévision après 20h, dès le 5 janvier prochain, pour arriver à une suppression totale fin 2011.

Pour compenser l'absence future des revenus publicitaires des chaînes publiques, deux nouvelles taxes ont été créées. La première, de 3% sur les revenus publicitaires des chaînes de télévision privées, la seconde, de 0,9%, sur le chiffre d'affaires des opérateurs de télécommunications. Mercredi, grâce au travail des lobbyistes, les députés de la majorité ont adopté en commission spéciale, deux amendements, visant à assouplir le taux des futures taxes.

Le premier amendement, concernant les chaînes privées, prévoit que TF1, M6 et consort, ne soient taxés qu'à la hauteur de la moitié de la hausse de leur chiffre d'affaires publicitaire, dans la limite des 3% prévus. Par exemple, si les revenus publicitaires d'une chaîne privée ne progressent que de 4% sur l'année, elle ne sera taxé qu'à hauteur de 2%. Si les revenus ne progressent pas, ce qui semble envisageable compte-tenu de la dégradation de la conjoncture publicitaire actuelle, une taxe plancher a été fixée à 1,5%, soit la moitié de ce qui était prévu.

Quant au deuxième amendement, la modulation devient mathématiquement plus compliquée. La taxe est fixée à 0,5% du chiffre d'affaires si celui-ci est compris entre 5 et 10 millions d'euros, 0,6% si compris entre 10 et 20 millions d'euros, 0,7% si entre 20 et 30 millions, et enfin 0,9%, soit le taux prévu au départ, si le chiffre d'affaires dépasse les 30 millions d'euros. Mais à priori, seuls les petits opérateurs, tel que les MVNO seront concernés par cette baisse.

A noter que ces amendements doivent encore faire l'objet d'un vote en séance publique lors de l'examen du texte à l'Assemblée Nationale mardi prochain...

Un autre amendement prévoit également des rendez-vous annuels afin de faire le point sur le rendement de ces deux taxes. Enfin, certains acteurs comme l'Association des opérateurs alternatifs, essaient de faire voter des amendements proposant par exemple, d'obliger tous les distributeurs, Orange et CanalSat en tête, à fournir leurs services à tous les opérateurs, et invoque la liberté de choix...

Quant à savoir si tout le monde sortira gagnant de cette réforme, il sera dur même dans les mois qui viennent, de le prévoir aujourd'hui... Affaire, bien entendu à suivre...

Source : **Le Monde**

Internet

## CRISE D'UN JOUR, CRISE TOUJOURS...

Il y a une semaine, Numericable annonçait une pause dans son déploiement de la fibre optique (cf. **édition du 14 novembre**). Aucun lien avec la crise financière actuelle ? Pas si sûr...

En effet les analystes du secteur sont plutôt pessimistes concernant «l'Internet du futur». Le Président et le Directeur Général de l'IDATE (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe), ont répondu aux journalistes du quotidien Les Echos, sur notamment, l'investissement futur des opérateurs télécoms...



Ils estiment tout d'abord à 300 milliards d'euros le coût de l'investissement pour le Très Haut Débit en Europe. Aujourd'hui, côté déploiement justement, l'Europe est en retard. Seuls 580 000 foyers européens bénéficient d'un accès Très Haut Débit, contre 3 millions d'américains et 28 millions d'asiatiques !

En France, c'est Numericable qui possèdent le plus grand nombre d'abonnés, avec quasiment les deux tiers des 150 000 foyers connectés...

Rappelons que dans le Plan Numérique 2012 du Gouvernement, l'objectif à cette date, est de 4 millions de foyers raccordés, autant dire qu'il s'agit plus d'un rêve que d'une future réalité. Pour Maxime Lombardini, Directeur Général d'Iliad, «le décollage du Très Haut Débit aura lieu à la fin 2010, début 2011»...

Et au Directeur Général de l'IDATE, Yves Gassot de résumer, «c'est au moment où les opérateurs devraient investir pour préparer un nouveau cycle de croissance, que les investissements risquent d'être ralentis»...

Source : **Les Echos**



Le site qui déchire du vendredi

## L'ÉCRAN BLEU DE LA MORT QUI TUE

Ou en anglais, the blue screen of death, est ce qui peut apparaître sur l'écran de votre ordinateur dans certains cas extrêmes. Ce n'est vraiment pas bon signe lorsqu'il s'affiche puisque cela signifie que votre Windows ne peut plus récupérer d'une erreur système ou qu'il est à un point critique d'erreur fatale...

Bref c'est comme le début de la fin pour votre système d'exploitation, ou une source d'énerverment pour vous, parfois seul un formatage solutionne le problème, de quoi s'arracher les cheveux...

Sur le site qui déchire de cette semaine, retrouvez ce fameux écran bleu dans des situations plus que loufoques... C'est ici : <http://royal.pingdom.com/2008/10/09/blue-screen-of-death-in-unexpected-locations/>